

## **COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 03 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 novembre à 20 heures, les membres du Conseil municipal légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Marcel JAEGER, Maire.

Etaient présents : Marcel JAEGER, Valérie GUILLOUX, Benoît VANDERMERSCH, Anne JAEGER, Martine MACE, Sophie PIEDOUE, Sophie-Elodie D'HOINE Thomas MONGODIN.

Habitants de Cintheaux : Elodie MAGNE, Théo POTTIER

Excusés : Eva VADCARD, Rémy RIVOAL

### **- PRESENTATION PAR LA SAS LE ROCQUIER DU PROJET DE METHANISATION**

Le conseil municipal a invité en début de réunion un collectif d'agriculteurs (SAS Le Roquier) accompagné par l'agence Tact à présenter un projet de méthaniseur qui serait susceptible d'être installé près de la linière. Le projet vise consolider l'activité agricole, en produisant du biogaz et en valorisant des matières organiques, notamment pour réduire l'emploi des produits chimiques dans les champs.

L'agence Tact propose d'organiser une visite d'un méthaniseur existant. Une consultation publique sera organisée fin 2026-début 2027. L'objectif de la SAS Le Roquier est d'obtenir une autorisation du Préfet au premier semestre 2027.

### **- DELIBERATIONS**

#### **N° 2025/11/01 : AVIS CONCERNANT LES RETRAITS DU SMICO**

En application de l'article L5211-19 du code général des collectivités territoriales, chaque collectivité membre dispose d'un délai de 3 mois pour émettre un avis concernant les retraits du SMICO (Syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable par un vote à l'unanimité au retrait des communes ayant demandé à se retirer du SMICO.

#### **N° 2025/11/02 : BONS D'ACHATS POUR LES « ANCIENS »**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident par un vote à l'unanimité d'attribuer la valeur de 70,00 € répartis en deux bons d'achats de 35 € par foyer comportant au moins une personne âgée de 65 ans et plus, comme les années précédentes.

Ces bons d'achats seront à présenter au Supermarché U Express de Bretteville-sur-Laize. Monsieur le Maire est autorisé à mandater les factures de ces bons d'achat à ce magasin.

#### **N° 2025/11/03 : LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES**

L'enveloppe budgétaire de FREDON (organisme départemental avec lequel la commune de Cintheaux a signé une convention) étant épuisée, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité pour la prise en charge de la destruction de deux nids de frelons asiatiques pour la somme de 69 € TTC par nid détruit.

### **- ORGANISATION DES ELECTIONS MUNICIPALES :**

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. La réunion de commission de contrôle électoral vendredi 20 février 2026 à 17 h est confirmée. Il va être fait appel aux volontaires pour l'organisation du bureau de vote. Les nouveaux panneaux d'affichage viennent d'être livrés.

### **- PROJET DE PARC EOLIEN DE ENGIE GREEN**

Nous avons été contactés par ENGIE Green qui fait une étude sur le « potentiel éolien » sur Cintheaux et Le Castelet. Compte-tenu des divers projets que semble inspirer la localisation géographique de Cintheaux et du flou de la proposition, nous n'avons pas donné suite à cette rencontre.

## **- DIFFICULTES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Président de la CDC Cingal-Suisse Normande a adressé un courrier aux Maires, en date du 20 octobre 2025, pour informer d'une situation très inquiétante de la trésorerie de la CDC du fait de subventions non versées par l'Etat. Des solutions sont examinées par un groupe de travail constitué de 15 élus. Cette situation risque d'avoir des conséquences sur l'équilibre des compétences entre la CDC et les communes, ainsi que sur la fiscalité, en espérant que cela ne touche pas la fiscalité des habitants. Les mesures qui vont être envisagées seront soumises au vote des conseillers communautaires le 27 novembre 2025.

**- PROJET DE DATA CENTER :** Un « data center » ou centre de données est une infrastructure composée d'un réseau d'ordinateurs et d'espaces de stockage. Cette infrastructure est utilisée par les entreprises pour entreposer de grandes quantités de données informatiques. Nous avons été informés d'un projet de réponse de la CDC à un appel d'offres de l'Etat à caractère très général, mais où le territoire de la commune était cité. Depuis, nous n'avons reçu aucune information de quiconque et n'avons pu que constater des inscriptions hostiles à un tel projet sur des murs de la commune, comme cela a été le cas dans une autre commune proche.

## **- VŒUX DU MAIRE**

La cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal aura lieu le samedi 10 janvier à 11 h.

## **- BULLETIN MUNICIPAL**

Anne Jaeger présente le sommaire prévisionnel. Les articles doivent être remis au plus tard le 15 décembre.

## **- PRIME DU PERSONNEL**

Chaque année, une prime d'un montant de 70 € peut être accordée au personnel communal. La seule bénéficiaire possible à Cintheaux est la secrétaire de mairie. Le conseil municipal émet un avis défavorable.

Vu par le Maire de la commune de Cintheaux pour être affiché le 7 novembre 2025 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Cintheaux, le 7 novembre 2025

Le Maire  
Marcel JAEGER

